

Informations importantes aux lecteurs

Nouvelles réglementations des prêts en retard

Dès le **1^{er} novembre 2025**,
voici comment seront traités vos prêts :

Semaine 1		Prêt 3 semaines de prêt plus les vacances scolaires si applicable
Semaine 2		2 ^e semaine de prêt, préavis d'échéance
Semaine 3		
Semaine 4		4 ^e semaine de prêt 1 ^{er} rappel gratuit
Semaine 5		Dès la 5 ^e semaine de prêt, 1 rappel par semaine au prix suivant:
Semaine 6		❖ 2.- CHF par rappel par e-mail ❖ 2.- CHF supplémentaires si courrier postal ❖ 1.- CHF par livre emprunté
...		